

Les études préliminaires aux chronolignes

Page modifiée le vendredi 9 juillet 2021 • Données Ville du Mans

Contexte



© Le Mans Métropole

La politique de mobilité de Le Mans Métropole a pris un élan ces 15 dernières années avec la mise en service des 2 lignes de tramway et de la ligne T3 (BHNS) qui constituent une offre structurante et attractive. L'amélioration du réseau des transports en commun de l'agglomération mancelle doit se poursuivre en optimisant l'offre bus, c'est l'enjeu du projet d'aménagement de trois Chronolignes.

Projet

Le projet a consisté à mener des études préliminaires de faisabilité sur les trois lignes les plus fréquentées C4, C5 et C6 du réseau de transport en commun de Le Mans Métropole. Ces études ont été confiées au Groupement Cenovia-Transamo.

Objectif

Le principal objectif des Chronolignes sera d'assurer un haut niveau de service le long des tracés, et également d'améliorer le niveau de confort et de pratique des usagers. Ces Chronolignes s'inscriront sur le tracé des trois lignes actuelles de bus les plus utilisées qui représentent 15 % de la fréquentation de l'ensemble du réseau et 45 % du réseau des bus.

Il s'agit également de maintenir une offre attractive pour la population afin de favoriser le report modal et donc diminuer l'émission de gaz à effet de serre sur l'agglomération mancelle.

Maîtrise d'ouvrage

Le Mans Métropole a conduit les études préliminaires pour l'aménagement de trois chronolignes.

Calendrier

Ces études ont été menées sur 2019 et 2020.

Montant

Le coût de ces études a été de 304 000 € hors taxes.

Partenariat

Le montant de la participation européenne du Feder est de 91 321 €. La Région des Pays de la Loire a participé à hauteur de 60 880 €.

Au final, sur ces études, la part restante pour Le Mans Métropole s'élève à 152 203 €.

91321 €

d'aide européenne

C'est la subvention accordée par le Feder pour les études préliminaires à l'aménagement de trois chronolignes.

